



Commune de
LAVEY-MORCLES

Préavis de la Municipalité
au Conseil communal

N° 08/2024

**Préavis pour le
dépassement de
budget du crédit pour
l'étude de
l'amélioration du
réseau d'eau potable
et la création d'un
nouveau réservoir à
Morcles (préavis N°02/2022)**

Lavey, le 2 octobre 2024

Au Conseil communal de Lavey-Morcles,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le présent préavis traitant du dépassement de budget du crédit pour l'étude de l'amélioration du réseau d'eau potable et la création d'un nouveau réservoir à Morcles (préavis N°02/2022).

Préambule

Le préavis 02/2022 traitant du crédit pour l'étude de l'amélioration du réseau d'eau potable et la création d'un nouveau réservoir à Morcles a été validé par le Conseil communal le 7 avril 2022. Un budget de Fr. 50'000.- avait alors été alloué pour la réalisation de cette étude.

Vu la situation particulière et problématique du hameau de Morcles quant à son alimentation en eau potable et sa défense incendie, la Municipalité avait mandaté le bureau d'ingénieurs RWB Vaud SA afin de procéder à l'étude du nouveau réservoir de Morcles et de son raccordement à la conduite d'adduction depuis Fontaine Froide ainsi que l'étude des conduites de distribution d'eau potable à Morcles.

Un dépassement de budget de l'ordre de Fr. 11'042.- a dû être consenti, bouclant l'étude avec une dépense de Fr. 61'042.-, soit un dépassement global de 22%.

Situation générale

Les ouvrages du hameau de Morcles sont vieillissants ou dégradés et ne sont plus aptes à répondre aux normes en vigueur à court et moyen terme. Le réservoir, qui date de 1910, est vétuste et obsolète. Il est par ailleurs difficile d'accès, situé en zone d'avalanche à risque élevé et dépendant du réseau d'Armasuisse et du captage de Fontaine Froide (situé sur la Commune de Collonges). Il était nécessaire de procéder à une étude du réseau d'eau dans sa globalité.

Concernant le réservoir de Morcles, les problématiques relevées étaient que le fonctionnement du réservoir existant ne répond plus aux normes SSIGE en vigueur et ses volumes de réserves ne sont pas adaptés au bassin de population desservi. Concernant le réseau d'eau potable les problématiques relevées étaient que le réseau est vieillissant et qu'il était nécessaire d'étudier l'évolution des axes principaux du fait du déplacement du réservoir.

Dépassement du budget

Le projet d'étude traitait notamment des aspects suivants :

Réservoir de Morcles

- Vérification des capacités estimées au stade d'étude préliminaire ;
- Concept de fonctionnement de l'ouvrage et pré-requis ;
- Prédimensionnement du bâtiment et de l'appareillage ;
- Implantation du nouveau réservoir ;
- Traitement et désaffectation de l'ancien réservoir ;
- Devis de projet (estimation à $\pm 15\%$) ;
- Rédaction d'un rapport de projet avec pièces graphiques ;
- Préparation du dossier de mise à l'enquête conjoint avec les réseaux d'eau potable et d'assainissement ;
- Projet d'exécution et direction des travaux ;
- Dossier d'ouvrage exécuté.

Réseau d'eau potable

- Vérification du tracé identifié au stade d'étude préliminaire ;
- Vérification du dimensionnement des conduites ;
- Concept de fonctionnement du renouvellement de réseau ;
- Implantation des réseaux ;
- Devis de projet (estimation à $\pm 15\%$) ;
- Rédaction d'un rapport de projet avec pièces graphiques ;
- Préparation du dossier de mise à l'enquête conjoint avec le réservoir et les réseaux d'eaux usées ;
- Projet d'exécution et direction des travaux.

Lors de la réalisation des sondages prévus dans l'offre, les résultats ont montré la nécessité de mandater un géotechnicien pour approfondir la question de l'implantation du nouveau réservoir. De plus, en vue de la 2^e étape concernant le réseau d'eau potable dans le village et dans l'optique d'avoir une vision stratégique pour ces travaux, des sondages ont également été réalisés concernant les eaux usées et la possibilité de raccordement à la STEP de Dailly. Ce dernier point est toujours en discussion avec Armasuisse. Ces analyses supplémentaires, non prévues dans le préavis, ont provoqué un dépassement de Fr. 11'042.-.

Synthèse

Total des travaux : Fr. 61'042.00
Financement : Prélèvement aux liquidités
Imputation : Bilan compte 9144.15, compte d'investissement 81.5040.6
Amortissement : sur 30 ans, dès la fin des travaux, par le compte no 81.3311

CONCLUSIONS

L'étude pour le réseau de Morcles devenait de plus en plus urgente à réaliser en raison du réseau vieillissant et de la non-conformité de ses installations. Il était essentiel de déterminer comment réaliser le nouveau réservoir de Morcles ainsi que l'évolution des axes principaux en raison du déplacement du réservoir.

Bien qu'un dépassement du budget ait dû être consenti pour la réalisation de cette étude, la Municipalité était convaincue de la réalisation de cette étude et des changements nécessaires pour obtenir une vision claire des travaux à effectuer dans le hameau de Morcles. Cette étude a notamment permis de présenter le préavis No 03/2024 pour la réalisation d'un réservoir et d'une réserve incendie dans le hameau.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE LAVEY-MORCLES

- vu le préavis municipal No 08/2024 du 2 octobre 2024 ;
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier ce préavis ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'octroyer à la Municipalité le financement de Fr. 11'042.- permettant de combler le dépassement de budget prévu par le préavis n° 02/2022.

Adopté en séance de la Municipalité le 15 octobre 2024.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE
Le Syndic : La Secrétaire :

Mario Da Silva

Alexandra Robyr

